



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

# PROJET SPORTIF TERRITORIAL 2017/2021

Le club  
cyclo,  
passion  
partagée



Nous vous  
invitons à  
3 sorties  
gratuites

Le vélo,  
passion  
au féminin



Nous vous  
invitons à  
3 sorties  
gratuites



Nous vous  
invitons à  
3 sorties  
gratuites

Avec la Fédération française de cyclotourisme :

L'école cyclo, apprendre  
le vélo en s'amusant !



Fédération Française de Cyclotourisme

Reconnue d'utilité publique

Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 19909

Agréée Ministère du Tourisme N° AG 094 02 0001

*le tourisme à vélo*

veloenfrance.fr

TOUT  
commence  
en FINISTÈRE

# SOMMAIRE

- 1- La démarche
- 2- Implantation de la discipline sur le territoire
- 3- Diagnostic et organisation de la structure
- 4- Bilan annuel d'activité du cyclotourisme en Finistère
- 5- Le Projet Sportif Territorial commun FFCT-Bretagne
- 6- Le Projet Fédéral 2017 - 2021
- 7- Fiche action n°1 : Accueil dans les clubs
- 8- Fiche action n°2 : Jeunes
- 9- Fiche action n°3 : Vélo au féminin
- 10- Fiche action n°4 : Handicap
- 11- Fiche action n°5 : Tourisme à vélo sur route ou à VTT
- 12- Fiche action n°6 : Sport Santé
- 13- Fiche action n°7 : Sécurité
- 14- Fiche action n°8 : Formation
- 15- Fiche action n°9 : VTT (Vélo Tout Terrain)
- 16- Annexe financière

# LA DÉMARCHE

Le Comité Départemental de Cyclotourisme du Finistère (CODEP 29 FFCT) a choisi de s'inscrire dans la démarche du Projet Sportif Territorial. Depuis trois olympiades, il avait fonctionné avec des plans de développement successifs validés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. En 2013, il s'est engagé dans un premier PST.

Pour notre deuxième Projet Sportif Territorial la cohésion régionale est déclinée en cinq projets sportifs territoriaux (un pour chaque département et un pour le Comité Régional - COREG). Chaque projet reprend une présentation identique et une liste commune d'objectifs et d'actions qui ont été retenus.

Un tableau de synthèse reprend les axes d'État et les axes Fédéraux retenus pour notre région et inscrit nos actions en lecture croisée (le tableau est fourni en page suivante et adapté à chaque structure). Le projet fédéral présenté sous forme de tableau, avec les axes d'actions nationaux, est joint en annexe.

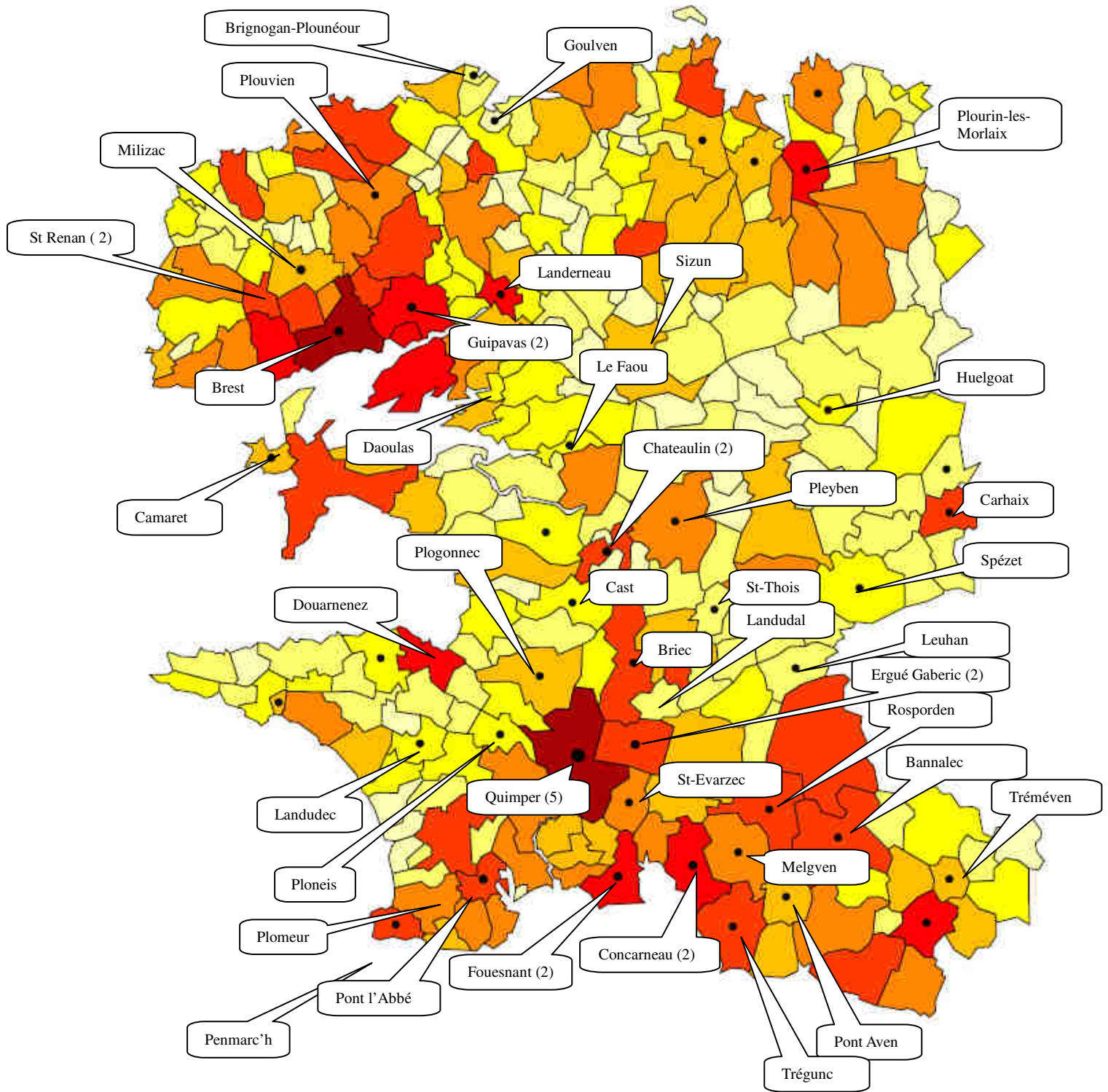
Une série de fiche action reprend en détail nos objectifs retenus et les modalités pour les atteindre.

Une annexe financière propre à chaque structure complète le dossier.

## **Note complémentaire commune à nos structures :**

Le Comité Départemental de Cyclotourisme du Finistère s'inscrit depuis de nombreuses années dans la démarche nationale de développement durable par de multiples actions transversales dans tous ses domaines d'intervention (Intégrer la démarche Natura 2000, préserver nos sites de manifestations, favoriser nos fournitures en circuits courts, optimiser la réduction de nos déchets, assurer le tri sélectif, réduire notre impact carbone par l'usage du maximum d'outils informatiques et la diffusion numérique, la pratique du covoiturage, les réunions en visioconférences, etc.)

# IMPLANTATION DE LA DISCIPLINE SUR LE TERRITOIRE



# Diagnostic - Organisation de la structure

## Locaux

Depuis 2011, le Codep a intégré la Maison du Sport à Quimper. Le CODEP 29 FFCT est un utilisateur important de cet «outil» (location de salle, réunions, permanence).

## Personnel

Le CODEP 29 FFCT emploie une « secrétaire animatrice » salariée au tiers temps. Un technicien administratif gère l'organisation des Roc'h des Mont d'Arrée, anime et développe les bases VTT sur le département. Ces deux salariés sont employés suivant la Convention Nationale du Sport. La gestion des salaires est assurée par le C.R.I.B 29.

## Matériel

Le CODEP 29 FFCT possède du matériel informatique de base (micro-ordinateur, imprimante, vidéo projecteur) et du matériel pédagogique de formation. Il dispose de trois véhicules (deux minibus et un fourgon) mis à la disposition des clubs du Finistère dans le cadre de leurs activités.

## Composition du Comité Départemental

Les 16 membres élus sont répartis dans 8 commissions qui œuvrent dans les domaines suivants : jeunes et critérium (4 élus), VTT (5 élus), formation (5 élus), sécurité (6 élus), tourisme (8 élus), féminines (6 élus), animation-développement-sport santé (9 élus) et communication (8 élus).

## Ressources

- 1- Reversement sur licences de la Fédération
- 2- Subventions diverses : Conseil Départemental, CDOS, DDCS (CNDS)
- 3- Partenaires privés (Roc'h des Monts d'Arrée et manifestations exceptionnelles)

## Développement de l'activité

Sur une saison, le CODEP 29 FFCT organise différentes manifestations dont principalement « Les Roc'h des Monts d'Arrée » qui regroupent plus de 6000 participants. Les années passées, il a organisé des manifestations exceptionnelles de grandes ampleurs (SF, SNEJ). Depuis 2015, le CODEP 29 FFCT organise chaque année, en partenariat avec l'association « France Alzheimer », la manifestation « Pédalons et marchons pour France Alzheimer 29 ».

Quant aux clubs, ils organisent près de 70 manifestations, vers tous les publics, en plus de leur fonctionnement propre. Elles rassemblent en moyenne 200 à 600 participants licenciés et non licenciés sur une demi-journée ou une journée.

Depuis 2011, le CODEP 29 FFCT organise chaque année, un séjour annuel dans une région française pour les licenciés du département.

Le Comité Départemental s'appuie sur trois axes forts pour assurer son développement.

L'incitation de la pratique du vélo par les femmes sous toutes ses formes, route, VTT, VTC et VAE, en liaison avec les clubs du département. Un accueil spécifique doit être assuré par les clubs pour répondre à l'attente des féminines.

Un autre axe fort sur notre département est l'incitation aux vététistes indépendants à rejoindre les clubs fédérés pour amplifier le dynamisme de cette activité.

Le troisième axe fort est de s'appuyer sur l'incitation à la reprise ou la prolongation de l'activité sportive pour les publics adultes ou seniors dans un cadre de prise en charge par les clubs de la démarche « sport-santé »

Nb de  $\frac{1}{2}$  journées sport-loisir sur le département : **Plus de 122000**

## Actions en faveur des jeunes

Six écoles de cyclotourisme existantes : Guipavas, Quimper, Landudal VTT, Kemper VTT, Rederien VTT Plogonnec, VTT Club Spézetois et 6 points d' « accueil jeunes » : Groupe Cyclo Plouvien, Cyclo Club Melgven, Cyclotouristes Landernéens, Cyclo Club Briecois, Cast VTT et Cyclo Club Plomeur.

Total : 200 jeunes dans les structures du département.

Deux critères départementaux sont organisés tous les ans et les sélectionnés participent aux critères régionaux et nationaux. Une formation à l'éducation routière complète ces actions ponctuées par un challenge national.

## Actions en faveur de la formation

Dans le département, on dénombre 20 moniteurs fédéraux, 52 initiateurs et 72 animateurs club. Le Comité Départemental coordonne la formation avec le Comité Régional de Bretagne et organise les formations de niveaux animateurs, initiateurs et dirigeants de clubs. Nous adhérons parfois à des formations dispensées par des organismes tels : le CDOS, l'espace associatif de Quimper, etc...

Le CODEP 29 FFCT organise également des stages de maniabilité VTT, mécanique vélo et VTT, cartographie, GPS, secourisme PSC1.

Il apporte son aide financière aux candidats aux formations.

## Actions en faveur de la sécurité

Les actions des pouvoirs publics et les informations de la Fédération sont toutes relayées vers les clubs finistériens.

Le CODEP 29 FFCT appuie particulièrement pour que chacun soit l'acteur de sa propre sécurité par son comportement et le respect du Code de la Route (sécurité active) que par le fait d'être bien vu et bien perçu par les autres usagers (sécurité passive).

Une série d'actions dans le domaine de la « sécurité - santé » a aussi été menée (ex : risques cardiovasculaires, poursuite de l'activité sportive chez les seniors, etc...)

Le CODEP 29 FFCT développe ses contacts avec les décideurs d'aménagements routiers pour la prise en compte de l'usager cycliste. Des fiches techniques ont été mises à la disposition des clubs. Elles permettent de remonter vers les autorités compétentes (Conseil Départemental, communes) les anomalies dangereuses constatées sur le réseau par les usagers cyclistes. Ce dispositif interne est relayé par système public « Suricate ». En partenariat avec le Conseil Départemental et la Prévention Routière, le CODEP 29 FFCT intervient dans les collèges finistériens dans le cadre de la pratique sécurisée du vélo. (18 opérations annuelles, 1500 élèves concernés, près de 960 heures de bénévolat et 3000 km parcourus)

## Actions de Communication

- 1- Commission « communication » active
- 2- Les contacts avec les partenaires institutionnels (DDJS, CDOS, Conseil Départemental...) et les médias sont fréquents et réguliers.
- 3- Le CODEP 29 FFCT édite annuellement le calendrier des manifestations cyclotouristes des clubs du département.
- 4- De nombreuses brochures thématiques sont diffusées vers les licenciés.
- 5- Échanges fréquents et réguliers avec les clubs au travers des assemblées

générales de clubs et CODEP, des réunions statutaires, des concentrations CODEP et des courriers d'informations diverses.

- 6- Site Internet en forte évolution et intégration d'un portail « Vélo en Finistère »
- 7- Diffusion de quatre « newsletter » par an vers les licenciés sur des informations ciblées.
- 8- Participation très active au site « Vélo en France » (200 circuits à la disposition de nos visiteurs) et déclinaison sur « Vélo en Finistère ».
- 9- Aides à certaines structures pour l'édition et la diffusion du guide sur les bases VTT du département et les randonnées permanentes.

### Nombre de licenciés :

A la date du 14/09/2017, le CODEP 29 FFCT compte 51 clubs et 2321 licenciés dont 286 féminines.

### CONCLUSION :

#### Forces :

- 1- Forte motivation et fort investissement des dirigeants du CODEP et des clubs.
- 2- Excellents contacts entre le CODEP et les clubs ainsi qu'avec les diverses tutelles.
- 3- Bonne structuration du Comité Départemental.
- 4- Une expérience des organisations importantes transférables au quotidien.

#### Faiblesses :

- 1- Insuffisance d'implantation de club dans le nord du département.
- 2- Difficultés importantes pour le remplacement des dirigeants de clubs et CODEP au poste de président, secrétaire et trésorier devant l'augmentation significative des charges de travail et des responsabilités à assumer. Cette évolution négative arrive à mettre en péril l'existence même de nos structures.
- 3- L'augmentation importante de la charge de travail administratif liée à l'évolution des règlementations.
- 4- Cette dernière évolution repose sur des bénévoles et exige d'eux de plus en plus de charges de travail et de compétences à acquérir.
- 5- Augmentation significative des charges de fonctionnement.
- 6- Incertitude sur l'évolution des aides structurelles ou fédérales.



# Bilan annuel d'activité du cyclotourisme en Finistère

## (Enquête décembre 2017 exprimée en ½ journées sportives)

N° de club	Clubs	Nb participants Randos calendrier	Nb 1/2 journées Sorties hebdomadaires	Séjours/ Manifestations exceptionnelles	Totaux
814	C R QUIMPER CORNOUAILLE	367	1539	760	2666
902	GROUPE CYCLO BRESTOIS		1240	90	1330
1187	CYCLOTOURISTES LANDERNEENS	180	4600	1830	6610
1262	CYCLO CLUB DE GUIPAVAS		8580	420	9000
1279	CLUB CYCLOTOURISTE DU POHER	176	2340		2516
1411	ENTENTE CYCLISTE RENANAISE	140	5000	564	5704
1564	CYCLO CLUB BRIEC PAYS GLAZIK		1560	112	1672
1618	GROUPE CYCLO DE PLOUVIEN	100	1848	240	2188
1639	CR PRESQU ILE CAMARET CROZON				0
2341	CYCLOS RAND GABERICOIS	286	1650		1936
2980	CYCLOS DE L AULNE		2400		2400
3121	C R PONT- L'ABBISTES	450	950	40	1440
3165	VELO SPORT TREMEVENOIS	500	160	56	716
3357	CLUB CYCLO PENMARC H	350	750		1100
3480	CYCLO CLUB DU CRANOU	30	520	24	574
3592	CYCLO RANDONNEURS CONCARNOIS	180	1560	40	1780
3814	CYCLORANDONNEURS PONT-AVEN		720	30	750
4280	CYCLOS DE LA CITE DES ETANGS	400	4050	1512	5962
5256	CYCLOS RANDONNEURS DE MELGVEN	483	926		1409
5882	C.R. DU PAYS DE FOUESNANT	304	2520	210	3034
5918	V L BRIGNOGAN PLOUNEOUR	144	1700	108	1952
6155	CYCLO CLUB PLOMEUR	200	1560		1760
6208	C.C. DU CANTON DE DAOULAS	140	1080		1220
6437	PLONEIS CYCLO	150	5720	130	6000
6439	ENTENTE CYCLO MILIZAC	40	2540		2580
6461	LES CYCLO PLEYBENNOIS	60	600		660
6691	RANDONNEES VTT DOUARNENEZ	300	300		600
6739	A. S. TOURBIAN GUIPAVAS	450	1924	48	2422
6758	REDERIE VTT PLOGONEG 29	500	2640	230	3370
6775	LANDUDAL VTT	500	1760	654	2914
6782	CLUB CYCLO DE L ARREE		100		100
6809	CYCLO CLUB ST EVARZEC	337	3417	18	3772
6864	QUIMPER CYCLO CLUB	255	3500	470	4225
6889	TREGUNC CYCLO CLUB	180	1750	120	2050
6931	A C GOULVEN PLOUIDER	200	1860		2060
7040	KEMPER VTT	600	2395	540	3535
7108	KERNE CYCLO CLUB	1273	225	48	1546
7135	BEKANATURE VTT	293	1173	73	1539
7144	CYCLO CLUB BANNALEC	180	715		895
7248	TOUT QUIMPER A VELO	1166			1166
7339	MONTAGNES NOIRES VTT	400	660		1060
7361	VTT AN ERGE VRAS	500	510		1010
7362	ROD WAR GLENN	600	700		1300
7398	DONNEURS DE SANG UD 29	150			150
7460	CAST VTT	200	320		520
7466	VTT CLUB SPEZETOIS	400	800		1200
7467	HENCHOU KOZ VTT LEUHAN	400	900		1300
7656	CYCLO SIZUN VTT		500		500
8070	ARREE VTT	300	886	78	1264
8149	BREIZH TRAILS RIDERS		204	20	224
814	CRQC PLUGUFFAN	187	1250	224	1661
<b>TOTAUX</b>		<b>14051</b>	<b>84602</b>	<b>8689</b>	<b>107342</b>
	<b>Intitulé de la manifestation</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>Manifestations exceptionnelles</b>	<b>Colonne 1</b>
CODEP	Voyage Tarnos			450	450
CODEP	Critérium départemental			172	172
CODEP	Concentration départementale Féminines			180	180
CODEP	Pédalons pour France Alzheimer 29			430	430
CODEP	Roc'h des Monts d'Arrée			13500	13500
CODEP	Randonnées permanentes Finistère			50	50
Colonne 1	Colonne 2	Rando calendrier	1/2 journées	Manifestations exceptionnelles	Colonne 3
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14051</b>	<b>84602</b>	<b>23471</b>	<b>122124</b>



# LE PROJET FÉDÉRAL

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROJET FÉDÉRAL 2017-2020 AVEC LES ATTENDUS ET DÉCLINAISONS SUR LES TERRITOIRES

RUBRIQUE	MISSIONS	PLAN D' ACTIONS	OBJECTIFS	EVALUATION	DECLINAISON COREG	DECLINAISON CODEP
<p><b><u>AXE 1</u></b></p> <p><b>LA PRATIQUE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE</b></p>	<p><b>ACCUEIL DE NOUVEAUX LICENCIÉS</b></p>	Mise en place d'un observatoire de la pratique	Mieux connaître les pratiquants du tourisme à vélo, licenciés ou non	Taux de réponses à l'observatoire. Suivre la tendance sur l'olympiade	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir et participer à l'observatoire 2017-2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir et participer à l'observatoire 2017-2018</li> </ul>
		Mise en place d'une nouvelle offre de licences	Mieux répondre aux différents types de pratiques et à la réglementation	Adéquation entre les types de licences délivrées et les participations aux randonnées	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir les licences fédérales auprès des différents publics lors des manifestations et forums</li> <li>✓ Intégrer la nouvelle identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accompagnement des clubs dans les prises de licences et promotion de la pratique en club</li> <li>✓ Intégrer la nouvelle identité</li> </ul>
		Créer une nouvelle identité visuelle	Renouveler l'image de la FFCT en rapport avec les attentes des pratiquants	Résultats de l'observatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffusion et promotion des activités Fédérales et des outils auprès des Codeps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffusion et promotion des activités fédérales et des outils auprès des Clubs, notamment les conventions pré-accueil</li> </ul>
		Promouvoir l'accueil dans les clubs par de nouvelles activités et des outils pour les structures	Capter de nouveaux licenciés et fidéliser l'existant	Nombre de licenciés annuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir un référent régional jeunes (DRJ) moniteur</li> <li>✓ Organiser le critérium régional (route et VTT) du jeune cyclotouriste</li> <li>✓ Participer à la SNEJ</li> <li>✓ BER</li> <li>✓ Accompagner les projets en milieu scolaire et périscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir un référent départemental</li> <li>✓ Organiser le critérium départemental du jeune cyclotouriste ou tout autre manifestation permettant d'évaluer le degré d'autonomie du jeune</li> <li>✓ BER</li> <li>✓ Développer en collaboration avec les clubs des partenariats avec le milieu scolaire</li> <li>✓ Accompagner les clubs dans les « chérubins »</li> </ul>
	Accueillir les jeunes -18 ans	Amener les jeunes à une pratique en club pour les former à l'autonomie à vélo en milieu ouvert	Nombre de jeunes – Nombre de points Accueil jeunes et d'écoles de cyclos		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir une référente féminine</li> <li>✓ Organiser pour le cyclotourisme féminin</li> </ul>	

	<b>TOURISME ET DEVELOPPEMENT</b>	<p>Accueillir les familles</p> <p>Accueillir les femmes</p> <p>Accueillir les personnes en situation de handicap</p> <p>Développer les sites de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bases VTT/FFCT</li> <li>-Grands itinéraires</li> <li>-Sites véloenfrance.fr</li> </ul> <p>Promouvoir le vélo au sein des territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les territoires vélo</li> <li>-Destination vélo</li> <li>-Itinéraire vélo</li> </ul>	<p>Développer le cyclotourisme en famille</p> <p>Inciter les femmes et les jeunes filles à une pratique du cyclotourisme et à s'engager dans les instances</p> <p>Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir et pratiquer au sein des clubs de cyclotourisme</p> <p>Accroître le nombre de labels</p> <p>Permettre une pratique du cyclotourisme route ou VTT adaptée à chacun en toute sérénité</p> <p>Augmenter la notoriété fédérale et la reconnaissance de l'expertise de la FFCT</p>	<p>Nombre de regroupements au sein du territoire et nombre de participants</p> <p>Nombre de femmes pratiquantes et dans les instances de la fédération</p> <p>Nombre de club ayant le label ACA</p> <p>Nombre de PSH licenciés</p> <p>Nombre de PSH sur nos randonnées</p> <p>Nombre de bases VTT/FFCT</p> <p>Nombre de Grands Itinéraires</p> <p>Nombres de circuits dans véloenfrance.fr</p> <p>Nombre de visite du site</p> <p>Nombre de villes labellisées</p> <p>Nombres de candidatures aux concours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Valoriser les « chérubins »</li> <li>✓ Avoir un(e) référent(e) féminine</li> <li>✓ Agir pour le cyclotourisme féminin</li> <li>✓ Avoir un référent « handicap »</li> <li>✓ Promouvoir la pratique du vélo pour les PSH</li> <li>✓ Référent tourisme</li> <li>✓ Suivi des bases et des labels VT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inciter les PSH à participer aux activités fédérales lors de la SNEJ</li> <li>✓ Référent tourisme</li> <li>✓ Suivi des bases et des labels VT</li> <li>✓ Collecte de circuits et itinéraires</li> </ul>
<b><u>AXE 2</u></b>	<b>SANS OBJET POUR NOTRE FÉDÉRATION</b>					

<p style="text-align: center;"><b><u>AXE 3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>PROTECTION DU SPORTIF</b></p>	<p><b>SPORT - SANTE</b></p>	<p>Promouvoir les bienfaits du cyclotourisme sur la santé</p> <p>Le cyclotourisme sur ordonnance</p>	<p>Promouvoir le vélo comme pratique favorisant le bien-être et le maintien de la santé</p> <p>Accueillir les personnes porteuses de maladies chroniques non transmissibles :</p>	<p>Nombre de Kit santé-vélo diffusés</p> <p>Nombre de participants au jeu</p> <p>Nombre de pratiquants « vélo-santé » dans les clubs</p> <p>Mise en place d'une formation spécifique</p> <p>Créer un label</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir la pratique du cyclotourisme comme facteur de santé</li> <li>✓ Intégrer les réseaux régionaux sport-santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir auprès des clubs des activités santé-vélo</li> <li>✓ Inciter les éducateurs à se former</li> </ul>
	<p><b>SECURITE</b></p>	<p>Créer de nouveaux supports sur la sécurité à vélo et au partage de la route</p> <p>Développer la sécurité à vélo auprès des jeunes au travers des activités des écoles cyclo, des activités scolaires et périscolaire</p> <p>Animer le réseau national des délégués sécurité</p> <p>Mettre notre expertise au service des institutions et des entreprises en participant aux salons, conférences, interventions spécifiques etc....</p>	<p>Informers les publics des évolutions en matière réglementaire et technique en lien avec la sécurité</p> <p>Agir sur les comportements dès le plus jeune âge</p> <p>Rester la fédération de référence en matière d'expertise de la sécurité à vélo</p> <p>Développer le label « Vélo école »</p>	<p>Nombre de clubs impliqués dans les actions BER</p> <p>Nombre d'écoles en convention avec une structure de la fédération</p> <p>Nombre d'enfants concernés</p> <p>Nombre et types d'interventions relatives à la sécurité</p> <p>Nombre de vélo école</p> <p>Nombre d'initiateur mobilité à vélo</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Référent sécurité</li> <li>✓ Diffusion des informations aux codeps</li> <li>✓ Action de sensibilisation</li> <li>✓ Actions éducatives type BER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Référent sécurité</li> <li>✓ Diffusion des informations aux clubs</li> <li>✓ Relation avec les préfetures</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b><u>AXE 4</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>LA FORMATION</b></p>	<p><b>FEDERALE</b></p>	<p>Adapter la formation et ces contenus aux enjeux du cyclotourisme et à l'évolution des activités</p> <p>Faire évoluer les dispositifs en utilisant les nouveaux outils numériques</p> <p>Développer un centre de ressources disponible pour les licenciés</p>	<p>Former des dirigeants</p> <p>Former des animateurs (I) pour un meilleur accueil au sein des clubs</p> <p>Former des éducateurs initiateurs (II) et moniteurs (III) pour encadrer les activités spécifiques de la Fédération, activités jeunes, séjour adulte, santé notamment</p> <p>Former des instructeurs (IV)</p>	<p>Nombres de formations par types</p> <p>Nombres de formés</p> <p>Adéquation avec les clubs</p> <p>Un animateur par club</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Référent formation</li> <li>✓ Application du plan fédéral formation</li> <li>✓ Coordonne la formation en région</li> <li>✓ Mise en place de stages nationaux (moniteur et spécifiques validés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Référent formation</li> <li>✓ Met en place les formations initiateurs et animateurs sous couvert de la région</li> </ul>
	<p><b>PROFESSIONNELLE</b></p>	<p>Identifier les opportunités professionnelles du cyclotourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement sportif</li> <li>- Mobilité à vélo</li> <li>- Tourisme à vélo</li> </ul>	<p>Participer au groupe de travail instance de coordination du vélo</p> <p>Participation au Copil formation ministère des sports</p> <p>Réflexion sur des formations nouvelles</p>	<p>Nombres de licenciés en formation BPJEPS – DEJEPS-CQP</p> <p>Nombres de diplômés</p>		

# ACTION N° 1

## Axe Etat N° 1

## Axe Fédération N° 1

### **Intitulé de l'action :**

PROMOUVOIR L'ACCUEIL DANS LES CLUBS PAR DE NOUVELLES ACTIVITES ET DES OUTILS POUR LES STRUCTURES ET L'ACCUEIL DES FAMILLES

### **Objectif de l'action :**

Attirer de nouveaux licenciés et fidéliser l'existant. Mieux répondre aux différents types de pratiques sportives en proposant les 3 nouvelles formules de licences de la FFCT.

### **Description de l'action :**

- Favoriser la mise en place des conventions de « pré accueil » au sein des clubs.
- Proposer aux clubs des activités innovantes (actions vers publics défavorisés, de milieu rural défavorisé ou s'inscrivant dans les politiques de la ville)
- Promouvoir "La fête du vélo" et les activités fédérales liées à la famille
- Mettre en pratique une politique tarifaire favorisant l'accès aux pratiques pour les publics défavorisés
- S'inscrire dans des politiques publiques territoriales d'incitation à la pratique sportive
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du vélo au travers d'actions diverses (Collèges, centres aérés, temps périscolaires)
- S'associer aux autres acteurs usagers et pratiquants du vélo pour des actions communes de valorisation de la pratique sous toutes ses formes.

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 1

**Public bénéficiaire :** Tout public licencié ou non du département du Finistère

### **Moyens mis en œuvre :**

- Mettre en place des actions de communication sur les offres de pratique et proposer des licences adaptées
- Aider les clubs à assurer leurs missions par des aides logistiques et financières
- Une présence effective « sur le terrain » pour les actions engagées
- Concertation avec les autres acteurs pour la pratique du vélo sur toutes ses formes

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Quantifier la réponse des publics
- Evaluer l'augmentation ou le maintien du nombre de licenciés dans les clubs
- Recenser les actions multi-acteurs et les partenariats
- Evaluer l'augmentation de la pratique régulière du vélo comme moyen de transport ou de loisir

### **Informations complémentaires :**

# ACTION N° 2

## Axe Etat N° 1

## Axe Fédération N° 1

### **Intitulé de l'action :**

JEUNES

### **Objectif de l'action :**

Développer et promouvoir l'offre de pratique du cyclotourisme route et VTT auprès des jeunes du département.  
Renforcer et sécuriser l'accueil des jeunes dans les clubs.

### **Description de l'action :**

- Développer les « Points d'Accueil Jeunes » dans les clubs (PAJ)
- Aider à la création d'écoles de cyclotourisme Route et VTT
- Innover et créer de nouvelles activités pour les jeunes et les diversifier
- Renforcer le caractère sportif de nos activités pour répondre aux besoins et attentes des jeunes avec un encadrement formé
- Utiliser des nouvelles technologies favorisant la pratique sportive (cardio-fréquence-mètre, GPS,...)
- Favoriser les échanges entre les deux types de pratique route et VTT par des actions communes
- Fédérer tous les cadres Route et VTT encadrant les jeunes autour d'actions communes
- Favoriser la participation des jeunes aux manifestations fédérales

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 1

**Public bénéficiaire :** tous les jeunes licenciés ou non du département du Finistère

### **Moyens mis en œuvre :**

- Aides financières aux structures existantes (Ecoles et PAJ) en lien avec l'engagement fédéral des clubs
- Organisation des critères départementaux route et VTT
- Organisation du concours départemental d'éducation routière
- Proposer des « multi-activités » aux jeunes et favoriser les échanges entre les pratiques route et VTT
- Aider les familles pour la participation des jeunes aux manifestations fédérales
- Favoriser la formation des jeunes cadres
- Accompagner les projets en milieu scolaire et périscolaire

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département du Finistère

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Nombre des jeunes dans les clubs
- Participation et résultats aux divers challenges (critériums, CER, etc.) et manifestations fédérales
- Public touché par les actions en milieu scolaire et périscolaire
- Evaluer et mesurer l'indice de satisfaction des jeunes (audit auprès des jeunes)

### **Informations complémentaires :**

# ACTION N° 3

## Axe Etat N° 1

## Axe Fédération N° 1

### **Intitulé de l'action :**

VELO AU FEMININ

### **Objectif de l'action :**

- Favoriser la pratique du sport loisir sous toutes ses formes (Route, VTT, VAE) par les femmes
- Inciter les féminines à une pratique du cyclotourisme et à s'engager dans les instances
- Mettre en place des actions spécifiques adaptées à toutes, tant sur le plan physique que financier dans les clubs et au niveau départemental.

### **Description de l'action :**

- En liaison avec l'action « Accueil dans les clubs » menés par les comités départementaux, favoriser par toutes initiatives l'adhésion et la participation des femmes aux activités sportives
- Organisation de week-end pour maintenir la cohésion de l'équipe Finistère née dans le cadre des manifestations exceptionnelles fédérales
- Préparer la nouvelle manifestation exceptionnelle « Toutes à vélo » en 2020
- Favoriser l'accueil des vététistes femmes dans toutes les actions menées

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 1

**Public bénéficiaire :** Toutes les féminines du Finistère, licenciées ou non

### **Moyens mis en œuvre :**

- Organisation d'actions envers les féminines sur le plan départemental.
- Promouvoir le cyclotourisme au féminin par l'organisation de WE quelque soit le niveau ou la forme de pratique (route et VTT) de chacune.
- Mise en place d'aide financière et/ou de paiement échelonné pour que le financement ne soit pas un frein pour certaines.
- En liaison avec les clubs, favoriser la pratique sportive des femmes et l'accueil des non licenciées
- Informer et favoriser l'accueil des pratiquantes utilisant un Vélo à Assistance Electrique (VAE) par les clubs
- Mise en place de formations spécifiques
- Favoriser la participation du plus grand nombre de Finistériennes à la nouvelle manifestation exceptionnelle " Toutes à vélo" en 2020

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Toute le département - lieux variables

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle :

- Actions mises en œuvre sur toute l'olympiade
- Week-end de cohésion régionale en 2018 à Vannes
- Week-end de cohésion départementale en 2019
- Voyage itinérant sur la manifestation exceptionnelle « Toutes à vélo » en 2020

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Quantifier l'évolution du nombre de femmes licenciées dans les clubs depuis les manifestations exceptionnelles fédérales sur l'ensemble du Finistère.
- Quantifier l'augmentation du nombre de participantes (particulièrement les femmes vététistes et les utilisatrices de VAE) et de clubs aux différentes manifestations
- Mesurer la motivation des féminines entre elles et leur engagement dans les structures
- Mesurer l'adhésion et l'enthousiasme grandissant pour tout nouveau projet

### **Informations complémentaires :**



# ACTION N° 4

## Axe Etat N° 1

## Axe Fédération N° 1

### **Intitulé de l'action :**

FAVORISER ET DEVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### **Objectif de l'action :**

Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir et pratiquer au sein des clubs de cyclotourisme (route, vtt ou vélo à assistance électrique)

### **Description de l'action :**

- Organiser des actions vers les personnes en situation de handicap, en proposant des circuits adaptés et encadrés lors de certaines manifestations, en soutien aux clubs.
- Permettre à un club de pouvoir mettre à disposition un pilote ou un encadrant adapté aux personnes en situation de handicap
- Favoriser l'intégration dans les clubs des personnes en situation de handicap par des actions spécifiques.
- Mettre en place des formations d'accompagnants au niveau régional en liaison avec le COREG.
- Mettre en place un référent "Handicap"

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 1

**Public bénéficiaire :** Toutes les personnes en situation de handicap du département du Finistère sensibilisés par une pratique du vélo.

### **Moyens mis en œuvre :**

- Mise en place de circuits adaptés lors de certaines organisations par les clubs.
- Favoriser la pratique du vélo à assistance électrique (VAE).
- Favoriser la mise à disposition d'un pilote ou d'un encadrant

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département du Finistère

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Quantifier le nombre de journées d'intervention de pilotes ou d'encadrants
- Quantifier le nombre de participants déclarés en situation de handicap dans nos randonnées.
- Quantifier le nombre de licenciés déclarés en situation de handicap dans nos clubs
- Quantifier le nombre clubs ayant le certificat ACA (Arc en Ciel Aventure)
- Quantifier le développement de la pratique du VAE

### **Informations complémentaires :**

# ACTION N° 5

## Axe Etat N° 1

## Axe Fédération N° 1

### **Intitulé de l'action :**

TOURISME ET DEVELOPPEMENT

### **Objectif de l'action :**

Développer la pratique du tourisme à vélo sur le département du Finistère sous toutes ses formes pour nos licenciés et nos visiteurs. Promouvoir et développer nos sites de pratique (Bases VTT, Grands itinéraires, Territoires vélo, Site 'véloenfrance.fr',...)

### **Description de l'action :**

- Création de circuits routes et VTT pour tous publics.
- Inscriptions de tous nos circuits sur les divers sites affectés et tout particulièrement "véloenfrance.fr"
- Accueil de séjour sur le département et répondre à une forte augmentation de demandes de renseignements sur nos produits.
- Collaborer avec les organes départementaux chargés du tourisme (CRT, EPCI, Pays touristiques, etc...) particulièrement pour l'hébergement et services associés.
- Proposer aux licenciés Finistériens des séjours "vélo" dans d'autres régions françaises
- Augmenter la notoriété fédérale et la reconnaissance de l'expertise de la FFCT
- Quantifier l'impact économique de nos actions

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 1

**Public bénéficiaire :** Tous publics départementaux et visiteurs

### **Moyens mis en œuvre :**

- Elaborer des circuits route et VTT en liaison avec les clubs par des recherches sur le terrain suivi d'un travail de réalisation de fiches techniques et pratiques à destinations des publics visés et inscriptions des supports sur nos propres sites
- Développer la labellisation des territoires 'Vélo' et des bases VTT
- Collaborer avec les services fédéraux pour l'inscription sur le site « Véloenfrance.fr »
- Réaliser des plaquettes sur nos produits. Communiquer, diffuser les supports numériques de nos produits.
- Elaborer un séjour CODEP pour nos propres licenciés
- Assurer une liaison et une coordination avec les acteurs du tourisme du département

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département du Finistère sauf pour le séjour CODEP

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Quantifier le nombre de renseignements téléphoniques et informatiques
- Quantifier le nombre de visites sur nos divers sites et les téléchargements réalisés
- Quantifier avec les hébergeurs le nombre de nuitées assurées par les touristes à vélo
- Quantifier avec les acteurs économiques l'impact de nos actions

### **Informations complémentaires :**

# ACTION N° 6

**Axe Etat N° 3**

**Axe Fédération N° 3**

**Intitulé de l'action :**

SPORT - SANTE

**Objectif de l'action :**

Promouvoir le vélo comme pratique favorisant le bien-être et le maintien de la santé.  
Accueillir les personnes porteuses de maladies chroniques non transmissibles.

**Description de l'action :**

- Informer et prévenir des risques liés à nos activités sportives
- Inciter chaque licencié à un suivi médical rigoureux et à fournir un certificat médical de non contre-indication en fonction de sa pratique du cyclotourisme et de la réglementation en cours
- Inciter chaque licencié à se soumettre de façon régulière à un test à l'effort suivant les modalités préconisées par la médecine du sport
- Inciter à l'utilisation du cardiofréquence-mètre
- Inciter les éducateurs fédéraux à se former
- Intégrer les réseaux régionaux "Sport – Santé"

**Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 3

**Public bénéficiaire :** Tous les licenciés FFCT et le public sensibilisé au "Santé-Vélo" du Finistère

**Moyens mis en œuvre :**

- Promouvoir auprès des clubs des activités 'Santé-Vélo'
- Promouvoir des diffusions fédérales sur la santé
- Communiquer directement par internet toutes informations sur la prévention santé vers tous les licenciés du département
- Organiser des sessions d'information sur le sport-santé avec des intervenants qualifiés.
- Prise en charge par le CODEP des prestations des intervenants sur ce thème

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département du Finistère

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade.

**Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Mesurer l'évolution des comportements sur l'action santé
- Quantifier le nombre de licenciés victimes d'accidents cardio-vasculaires.
- Quantifier le taux de licenciés se soumettant au test à l'effort
- Mesurer le nombre de certificats médicaux recensés dans chaque club
- Evaluer le changement des comportements des licenciés sur la prise en charge de leur santé

**Informations complémentaires :**

# ACTION N° 7

## Axe Etat N° 3

## Axe Fédération N° 3

### **Intitulé de l'action :**

SECURITE

### **Objectif de l'action :**

Développer la sécurité lors des déplacements à vélo

### **Description de l'action :**

- Rappeler les impératifs en sécurité active et passive :
- Matériel et équipements : Vélo, casque, vêtements, visibilité...
- Respect du code de la route et du partage de la route, dans une bonne civilité
- Informer des évolutions du code de la route et des réglementations diverses (Zone à 30, franchissement ligne blanche continue, ...) et favoriser l'appropriation par les usagers de ces nouvelles réglementations
- Se rapprocher de la délégation départementale de la Sécurité Routière
- Signaler aux pouvoirs publics les défauts et les insuffisances des infrastructures pour une meilleure cyclabilité. (Information sur l'outil 'Suricate')
- Intervenir dans les collèges par convention avec le Conseil Départemental du Finistère pour sensibiliser les jeunes collégiens à la pratique sécurisée du vélo.

### **Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° : 3

**Public bénéficiaire :** Licenciés FFCT du département du Finistère, grand public lors des manifestations cyclotouristes.

### **Moyens mis en œuvre :**

- Réunions d'information et création de documents numériques destinés aux clubs ou aux sites internet
- Afficher des mesures de sécurité aux points d'accueil des randonnées ouvertes au grand public.
- Participation de la commission à des groupes de travail.
- Fiches de signalement des défauts d'entretien ou d'aménagements routiers. ("Suricate").
- Collaborer avec les collectivités territoriales pour améliorer les aménagements routiers et mise en place de panneaux spécifiques.
- Actions de sensibilisation dans les collèges à la pratique du vélo sécurisé
- Utilisation de moyens de communication pour informer des nouvelles réglementations du code de la route auprès des usagers en général. (Audiovisuel, presse, diffusion des fiches CEREMA ...)

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Tout le département du Finistère

**Date de mise en œuvre prévue :** Continuité d'une action actuelle

**Durée prévue :** Toute l'olympiade

### **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Mesurer l'évolution des comportements
- Quantifier le nombre de licenciés victimes d'accidents.
- Mesurer l'évolution des aménagements et la prise en compte de nos suggestions
- Evaluer le développement des trajets scolaires à vélo. (Enquête à prévoir en début et en fin d'olympiade)

### **Informations complémentaires :**

# ACTION N° 8

**AXE REGION : Axe 4**

**AXE FEDERATION : Axe 4**

**Intitulé de l'action :**

FORMATION

**Objectif de l'action :**

Former des cadres techniques et associatifs, remettre à niveau et assurer le perfectionnement des animateurs, initiateurs et moniteurs désireux de parfaire leurs connaissances afin d'animer les clubs, d'encadrer leurs adhérents, de les faire progresser en fonction d'un programme fédéral de formation établi.

**Description de l'action :**

- **Toutes les formations se font en liaison avec l'ETR**
- Formation **Animateur club** durée 2 jours : diplôme de base donnant accès aux autres formations
- Formation **Initiateur fédéral** durée 4 jours. La formation donne droit à la responsabilité d'une école de cyclotourisme, d'un séjour adultes en club ou permet l'intervention dans une vélo- école
- Formation **dirigeant club** durée 32 heures réparties en différents modules :
  - Vie associative et administration 16 heures
  - Communication - animation 16 heures
- Formation : **mise à niveau initiateur club et moniteur fédéral** (durée 1 jour)
- Formation : **PSC1 (premier secours civique)** 9h organisé par un prestataire de service agréé
- **Formation spécifique** : stage de maniabilité, cartographie, GPS, mécanique, etc....durée ½ journée par stage

**Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON

AXE N° : 4

**Public bénéficiaire :**

Tous les licenciés et dirigeants du département et éventuellement de la région Bretagne en liaison avec l'ETR.

**Moyens mis en œuvre :**

- Coordination avec l'ETR
- Une présence très active à la maison départementale des sports pour une mise en action par les formateurs
- Un fort investissement des bénévoles élus au CODEP
- Appel à un organisme de service agréé pour le stage PSC1
- Assurer la logistique pour la formation
- 

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :**

Tout le département et éventuellement la région Bretagne

**Date de mise en œuvre prévue :**

Fonction du calendrier annuel de stages (ETR), établi en fonction des besoins et du budget alloué

**Durée prévue :**

Toute l'olympiade

**Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

- Nombre de participants aux différents stages
- Nombre de clubs participants
- Niveau de formation atteint, tests d'évaluation.
- Taux d'encadrement dans les clubs

**Informations complémentaires :**

D'autres thèmes peuvent être abordés lors de stages spécifiques tel que l'entretien de la bicyclette et la mécanique, la recherche et l'élaboration d'itinéraires, le tourisme à vélo et ses composantes.

# ACTION N° 9

**AXE REGION : Axe 1**

**AXE FEDERATION : Axe 1**

**Intitulé de l'action :**

VTT

**Objectif de l'action :**

- 1 - Pérennisation des Roc'h des Monts d'Arrée
- 2 - Animation et développement des Bases VTT

**Description de l'action :**

**1 - Roc'h des Monts d'Arrée**

Pérennisation de cette organisation VTT de masse (2<sup>ème</sup> week-end de septembre), malgré une conjoncture économique difficile.

Manifestation la plus importante du grand Ouest et parmi le top 5 national, près de 7000 participants en 2017 en provenance de 76 départements et 4 pays

Randonnées de 15km à 120 km pour tous les niveaux de pratique.

Maniabilité, montée impossible, parcours enduro, pour tous les types de pratique.

Gratuité et encadrement spécifique pour les moins de 14ans.

25 associations 550 bénévoles.

Organisation servant de support à la formation des clubs sur la cartographie, le balisage, la sécurité, les démarches administratives et de partenariat.

Développement du site Internet [www.lesroch.org](http://www.lesroch.org) + de 100.000 visites /an

Continuer à innover et à améliorer la qualité de la manifestation.

Projet Ultra Roch 2x 100 km en 2018 pour la 20<sup>ème</sup> édition.

Favoriser le renouvellement des Responsables de Commission

Asseoir encore davantage la notoriété nationale, afin de répondre à notre objectif de développement du tourisme en Centre Bretagne hors saison.

**2 - Animation et Développement des Bases VTT :**

Animation et Développement des 4 Bases VTT de Randonnée du Département

Base du Pays du Ménez Hom Atlantique

Base Quimper Vallée de l'Odét

Base des Monts d'Arrée - Montagnes Noires

Base du pays Ouest Cornouaille

2017-2021 : Poursuite des projets de création de parcours sur les Bases existantes

Passage de 1600 km à 2100 km de sentiers balisés +500 km

Création de parcours de liaison afin de mailler les itinéraires sur le département et la région

Evaluation et amélioration des parcours existants pour inscription au PDIPR

Relation avec les institutionnels et collectivités : le Conseil Départemental, Finistère Tourisme, les pays touristiques, communautés de communes, communes, ONF, Parc Naturel Régional d'Armorique.

Caler le périmètre de nos Bases VTT sur les nouveaux découpages territoriaux des Intercommunalités

Recherche et validation technique et juridique de nouveaux parcours.

Plan de balisage. Veille et organisation entretien du balisage.

Gestion et Développement du site Internet [www.bases-vtt-29.fr](http://www.bases-vtt-29.fr) + de 70.000 visites /An

Promotion du VTT de randonnée sur le département.

Communication sur tous les supports tourisme du Département et dans la presse spécialisée.

Organisation de sorties estivales.

Proposition de parcours à la carte pour les touristes vététistes désirant séjourner dans le Département.

**Inscription dans le cadre d'une politique publique :**

OUI :

NON :

AXE N° :

**Public bénéficiaire** : tous les pratiquants du VTT de randonnée licenciés ou non

**Moyens mis en œuvre :**

Maintien de l'emploi du permanent VTT  
60% de son activité consacrée au Roc'h et 40% sur les Bases VTT  
2 sites internet lesroch.org et bases-vtt-29.fr  
Les Roch + de 20 commissions 25 associations et 550 bénévoles

Bases : 1 référent par base et des clubs investis dans l'animation et l'entretien des parcours

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :** Département du Finistère**Date de mise en œuvre prévue :** Toute l'année**Durée prévue :** toute l'olympiade**Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :**

1- Participation au Roc'h – fréquentation site internet lesroch.org  
2- Vente topo guides – téléchargement traces parcours – fréquentation site bases-vtt-29.fr –  
développement linéaire parcours

**Informations complémentaires :**



## PLAN DE DEVELOPPEMENT GENERAL 2018-2021

ACTIONS		2018	2019	2020	2021	TOTAUX
ACTION 1	Promouvoir l'accueil dans les clubs	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
		1 000   0	1 000   0	1 000   0	1 000   0	4 000   0
		1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
ACTION 2	Jeunes	4 000	4 000	4 000	4 000	16 000
		1 500   0	1 500   0	1 500   0	1 500   0	6 000   0
		2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
ACTION 3	Vélo au féminin	10 000	3 000	60 000	3 000	76 000
		2 000   2 000	1 000   1 000	12 000   24 000	1 000   1 000	16 000   28 000
		6 000	1 000	24 000	1 000	32 000
ACTION 4	Pratique du sport pour les personnes en situation de handicap	1 000	2 000	1 000	1 000	5 000
		500   0	500   500	500   0	500   0	2 000   500
		500	1 000	500	500	2 500
ACTION 5	Tourisme et développement	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
		1 000   0	1 000   0	1 000   0	1 000   0	4 000   0
		1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
ACTION 6	Sport - Santé	1 000	2 000	1 000	2 000	6 000
		500   0	1 000   0	500   0	1 000   0	3 000   0
		500	1 000	500	1 000	3 000
ACTION 7	Sécurité	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
		500   0	500   0	500   0	500   0	2 000   0
		500	500	500	500	2 000
ACTION 8	Formation	7 500	7 500	7 500	7 500	30 000
		2 500   2 500	2 500   2 500	2 500   2 500	2 500   2 500	10 000   10 000
		2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
ACTION 9	VTT	175 000	175 000	175 000	175 000	700 000
		5 000   167 000	5 000   167 000	5 000   167 000	5 000   167 000	20 000   668 000
		3 000	3 000	3 000	3 000	12 000

TOTAL	203 500	198 500	253 500	197 500	853 000
	14 500   171 500	14 000   171 000	24 500   193 500	14 000   170 500	67 000   706 500
	17 500	13 500	35 500	13 000	79 500

Légende:

**Lecture des cadres**

<i>COÛT TOTAL DE L'ACTION</i>	
<i>Autofinancement codep</i>	<i>Recettes</i>
<i>Demande subventions CNDS</i>	